

les données du territoire

Quartiers prioritaires de Saint-Etienne Métropole : quelle accessibilité en transports collectifs ?

Epures observe le territoire depuis sa création. Elle suit son évolution à travers des données, mises à disposition par les organismes partenaires dans différents domaines : démographie, habitat, économie, équipements urbains, déplacements, environnement, PLU, quartiers, foncier. Elle les intègre à un système d'information géographique, les traite et les analyse. "Les données du territoire" ont pour vocation de diffuser de façon synthétique les résultats de cette observation pour partager la connaissance du territoire, anticiper les évolutions et éclairer les décisions publiques d'aujourd'hui.

L'outil accessibilité...

Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, assure pour le compte de ses partenaires la gestion, l'exploitation et la valorisation du modèle des déplacements de la région stéphanoise. Elle anime également le groupe de gestion partenariale du modèle, destiné à mutualiser les méthodes, les connaissances et les travaux. Dans ce cadre, epures a développé **un outil complémentaire au modèle, permettant de caractériser l'accessibilité du territoire observé** : il mesure la facilité d'accès aux lieux d'emplois, aux équipements, etc. et compare la performance de différents modes de transport (collectifs, voiture particulière, ...) tout en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du territoire (offre de transport, saturation du réseau routier, démographie, emplois, etc).

...un outil au service des politiques publiques

La finalité de cet outil est d'apporter des éléments de connaissance relatifs aux caractéristiques et au fonctionnement du territoire, afin de participer à la définition ou l'évaluation des politiques publiques. En 2014, son application à la politique sociale de la communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole a permis de qualifier l'accessibilité en transports collectifs de 36 quartiers prioritaires, alimentant ainsi l'Observatoire Social des Quartiers.

Ce document présente la démarche, la méthodologie utilisée ainsi que les principaux résultats par grand secteur de l'agglomération. Il complète les fiches descriptives éditées pour chacun des 36 quartiers, consultables auprès d'epures.



Méthodologie d'analyse

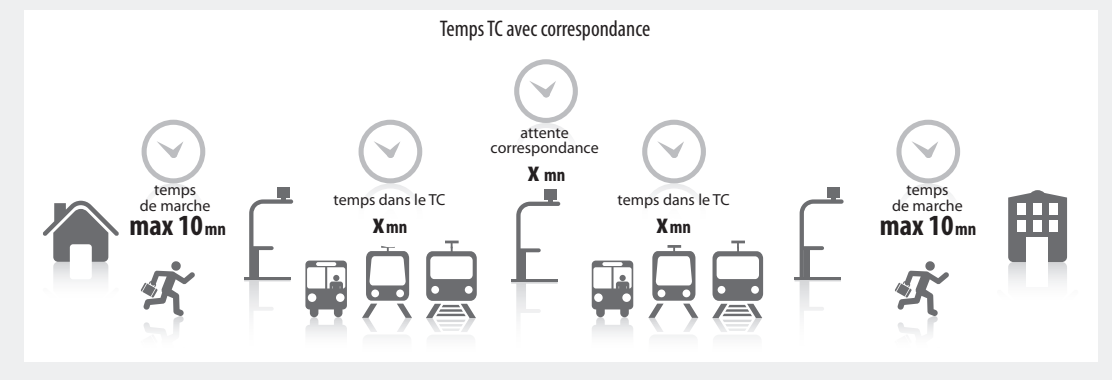
Les temps de parcours en transports collectifs et en voiture sont calculés sur l'ensemble du territoire de Saint-Etienne Métropole et les paramètres de calculs retenus dans le cadre de cette étude sont les suivants :

- les réseaux utilisés (routiers et transports collectifs) sont ceux du printemps 2014
- la période considérée est la **période de pointe du matin**, c'est-à-dire entre 7h et 9h
- pour chaque quartier les temps de parcours analysés sont ceux depuis le cœur du quartier prioritaire (origine) vers le reste du territoire (destination)
- le temps de parcours en voiture particulière (VP) prend en compte le trafic et la saturation du réseau routier
- le temps de parcours en transports collectifs (TC) est un temps de parcours « porte à porte » qui comprend :
 - le temps de marche à pied pour se rendre depuis le point de départ vers l'arrêt TC le plus proche. Ce temps est de 10 minutes maximum.
 - le temps passé dans le transport collectif (bus, tramway, car ou train)
 - le temps d'attente en correspondance et le temps passé dans le transport collectif suivant si plusieurs transports collectifs sont utilisés
 - le temps de marche à pied pour se rendre depuis l'arrêt vers le point d'arrivée. Ce temps est de 10 minutes maximum

Le rabattement en voiture, c'est-à-dire le fait de se rendre en voiture à un arrêt pour prendre les transports collectifs, n'est pas autorisé dans le calcul réalisé. En effet, l'objectif est de montrer les lieux accessibles en transports collectifs pour une personne ne disposant pas d'un véhicule personnel.

L'étude menée a permis d'analyser l'accessibilité de chacun des quartiers en faisant ressortir trois types d'information :

- l'aire de chalandise en transport collectif à partir de chacun des quartiers,
- le volume d'emplois accessible en moins de 30 min. en TC (source DIANE 2014)
- la comparaison des temps de parcours TC et VP à destination des 10 principales zones d'emplois de l'agglomération stéphanoise.



Sommaire

La nouvelle géographie prioritaire de SEM	p.3
Quelle accessibilité en transports collectifs depuis l'ensemble des quartiers prioritaires de SEM ?	p.4-5
Les quartiers de la ville de Saint-Etienne	p.6-7
Les quartiers de l'Ondaine	p.8-9
Les quartiers du Gier	p.10-11
Le quartier de la Chapelle	p.12
Conclusion : vers une typologie des quartiers	p.13
Classification des quartiers par Scoring	p.14

La nouvelle géographie prioritaire de SEM

La fin des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) en 2014, remplacés dès 2015 par les Contrats de Ville (CDV), a amené l'Etat, Saint-Etienne Métropole (SEM) et ses communes à redéfinir la géographie prioritaire de l'agglomération. En septembre 2014, les communes ont fait remonter une proposition de 36 quartiers, pour lesquels l'analyse de l'accessibilité en transports collectifs a été produite. Depuis, la validation de l'Etat en novembre 2014 a quelque peu modifié cette géographie prioritaire, entérinant finalement 38 quartiers, identifiés de la manière suivante :

- 15 quartiers « cibles », qui concentreront les moyens

financiers spécifiques de l'Etat et d'autres partenaires institutionnels et territoriaux¹.

- 23 quartiers présentant des dysfonctionnements sociaux particuliers ou en voie de résorption (ex-CUCS ou Zones Urbaines Sensibles), qui feront l'objet d'une veille active et bénéficieront de crédits de droit commun de l'Etat et des financements complémentaires d'autres partenaires et collectivités territoriales.

Au total ces 38 quartiers, répartis dans 12 communes, regroupent près de 71 000 habitants, soit 19% de la population de Saint-Etienne Métropole. Ils sont confrontés à des problèmes sociaux : précarité financière, monoparentalité, bénéficiaires de minima sociaux, chômage etc. ; et regroupent plus



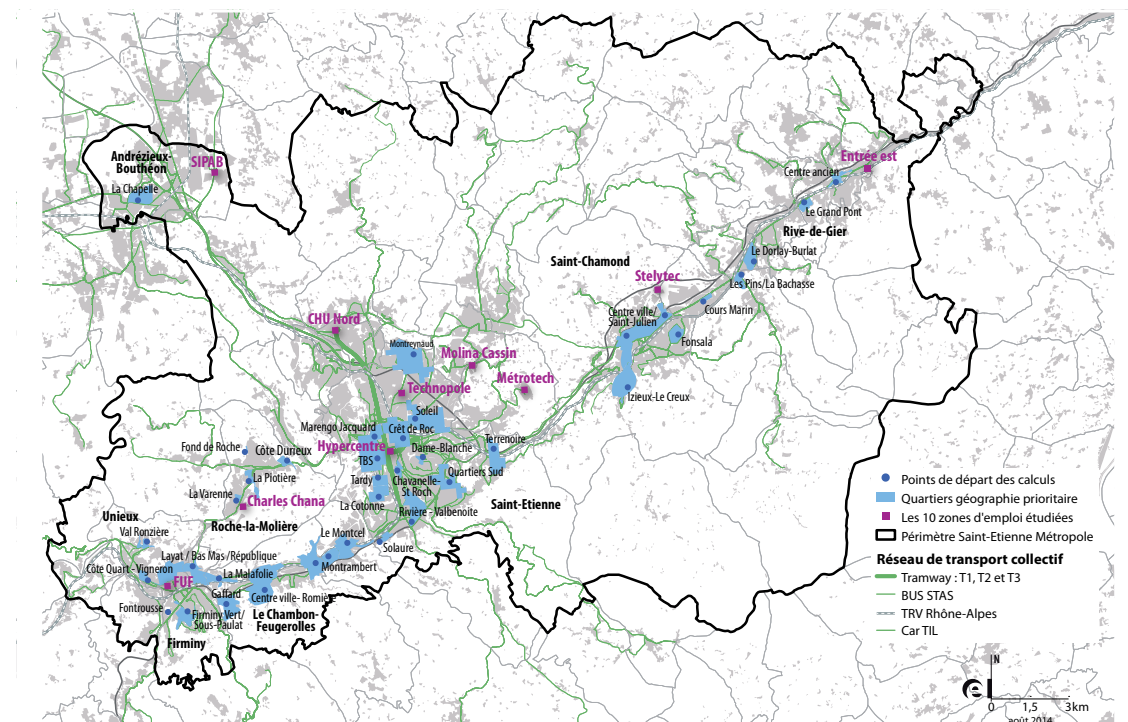
Crêt de Roc (Saint-Etienne)

©epures

de 41% des 35 000² demandeurs d'emplois (catégories A, B et C) de Saint-Etienne Métropole.

Favoriser l'accès à l'emploi des habitants de ces quartiers constitue ainsi un des enjeux des politiques sociales. Dans un contexte où il devient difficile aux ménages d'être motorisés, l'offre de transport collectif est-elle une alternative crédible à l'usage de la voiture ? Existe-t-il des disparités entre les quartiers concernant la qualité de la desserte TC ?

Quartiers étudiés, points de départ des calculs et zones d'emplois de destination



Source : modèle multimodal des déplacements - epures

¹ L'Etat a défini son intervention suivant le critère d'éligibilité de 50% des ménages se situant en dessous du seuil de pauvreté (11 300€ par UC) dans un secteur d'au moins 1 000 habitants.
² Au 31/12/2013.

Quelle accessibilité en transports collectifs depuis l'ensemble des quartiers prioritaires de SEM ?

Un accès assuré vers les zones urbaines

Cette cartographie superpose les zones accessibles en transports collectifs depuis chacun des 36 quartiers prioritaires de SEM. Une zone apparaît donc accessible dès lors qu'elle peut être rejointe depuis au moins l'un des quartiers.

En moins de 40 minutes de transports collectifs

(vert), l'ensemble des zones urbanisées du territoire sont accessibles. Ce n'est pas le cas des communes et espaces les plus ruraux (gris) qu'aucun service de transports collectifs ne permet de rejoindre, quel que soit le quartier d'origine.

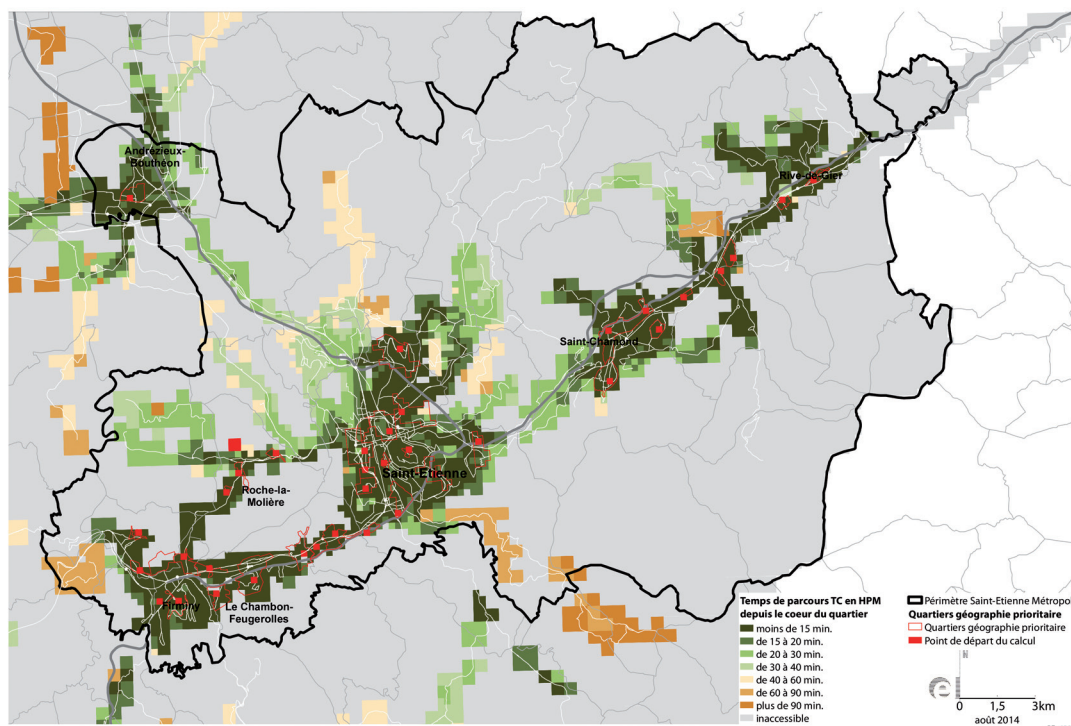
La majorité des emplois accessibles en transports collectifs

Dans l'agglomération, 9 emplois sur 10 sont accessibles en moins de 30 minutes en TC à partir d'au moins un des quartiers observés (cf. Illustration ci-contre, en vert).

Toujours depuis les quartiers, l'analyse de l'accès aux 10 grandes zones d'emploi

du territoire (cf. tableau ci-après) révèle sans surprise des temps de parcours en voiture particulière bien plus performants qu'en transports collectifs. Le tableau présente la médiane des temps de parcours³ qui, en transports collectifs, est inférieure à 40 minutes pour 7 des 10 zones étudiées. Les 3 zones restantes : Stelytec à Saint-Chamond, Entrée Est à Rive-de-Gier et SIPAB à Andrézieux-Bouthéon, apparaissent difficilement accessibles du fait de leur éloignement géographique à l'habitat (en bordure du périmètre de l'agglomération) et/ou de leur faible connexion au réseau TC.

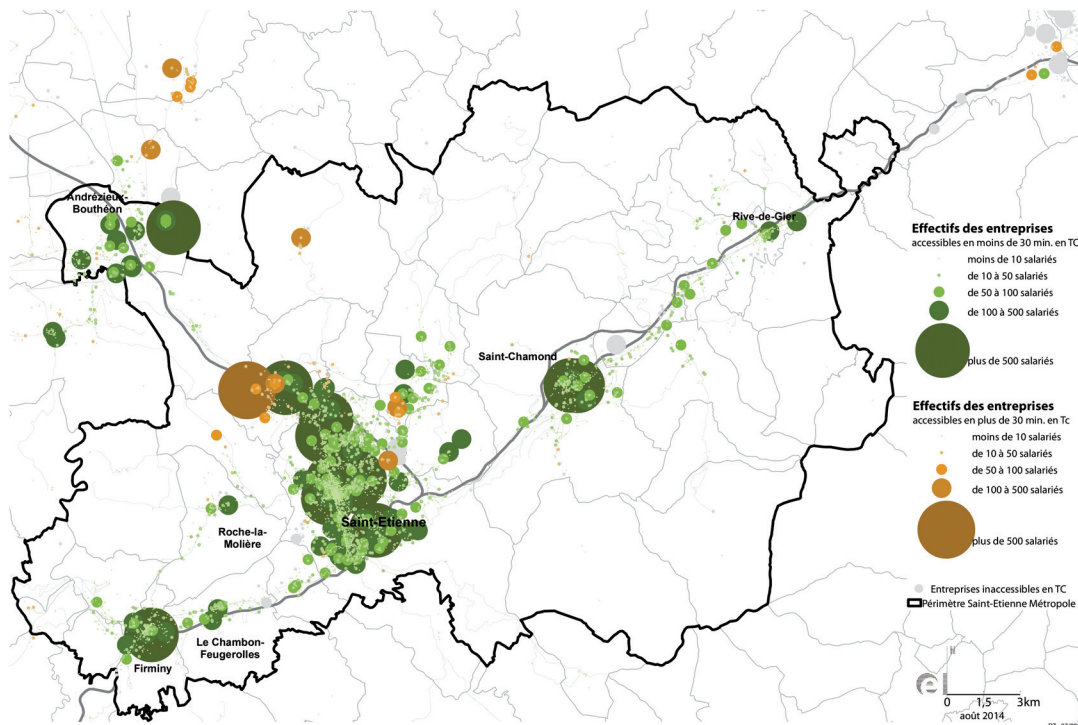
Accessibilité en transports collectifs depuis le quartier le plus proche



Source : modèle multimodal des déplacements - epures

³ Par exemple pour la moitié des quartiers, le temps d'accès en TC au Technopole est inférieur à 24 minutes, pour l'autre moitié, il est supérieur à 24 minutes.

Accessibilité à l'emploi en transports collectifs depuis au moins un des quartiers prioritaires



Source : modèle multimodal des déplacements - epures

Tous les quartiers de Saint-Etienne Métropole

Zones d'emploi	Médiane du Temps TC (min)	Médiane du Temps VP (min)
Hypercentre (Saint-Etienne)	14	9
Technopole (Saint-Etienne)	24	13
CHU Nord (Saint-Priest-en-Jarez)	26	16
SIPAB (Andrézieux-Bouthéon)	65	22
Molina Cassin (La Talaudière - Saint-Jean-Bonnefonds)	32	18
Metrotech (Saint-Jean-Bonnefonds)	26	20
Stelytec (Saint-Chamond)	54	23
Entrée Est (Rive-de-Gier)	56	33
Charles Chana (Roche-la-Molière)	30	16
FUF (Firminy)	37	17

Source : epures

Lorsque l'on considère l'ensemble des quartiers, les transports collectifs semblent donc assurer un bon accès au territoire et à ses emplois. Toutefois, une analyse plus

fine, par secteur géographique de l'agglomération (Ondaine, Gier, Saint-Etienne), ou entre les quartiers d'un même secteur géographique, montre de fortes disparités face aux accès offerts.



Châteaueux - ligne 5 (STAS)
La Madeleine (Rive-de-Gier) - Châteaueux

© epures

Les quartiers de la ville de Saint-Etienne

La ville de Saint-Etienne concentre plus de la moitié des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de l'agglomération. Les 12 quartiers prioritaires de la ville centre regroupent 45% alors qu'ils représentent 30% de la population communale, soit 51 100 habitants.

Dans leur ensemble, les quartiers de Saint-Etienne profitent d'une offre en transports collectifs performante (cf. carte ci-dessous). La ville-centre, les communes de première couronne, les centralités des vallées de l'Ondaine et du Gier sont accessibles en moins de

40 minutes de temps de parcours. L'accès à la Plaine du Forez est moins performant et en dehors des quartiers de gare, plus de 40 minutes sont nécessaires pour rejoindre ce territoire. L'image obtenue illustre également la difficulté voire l'impossibilité de rejoindre les communes des coteaux du Gier et de l'Ondaine.

Parmi les quartiers de la ville, de nombreuses inégalités subsistent cependant :

- Les quartiers les plus centraux : Crêt de Roc, Soleil, Tarentaize-Beaubrun-Séverine, Saint-Roch et Tardy, situés au cœur des réseaux de transports sont naturellement les mieux desservis et leur accessibilité dépasse largement le cadre de la ville de Saint-Etienne



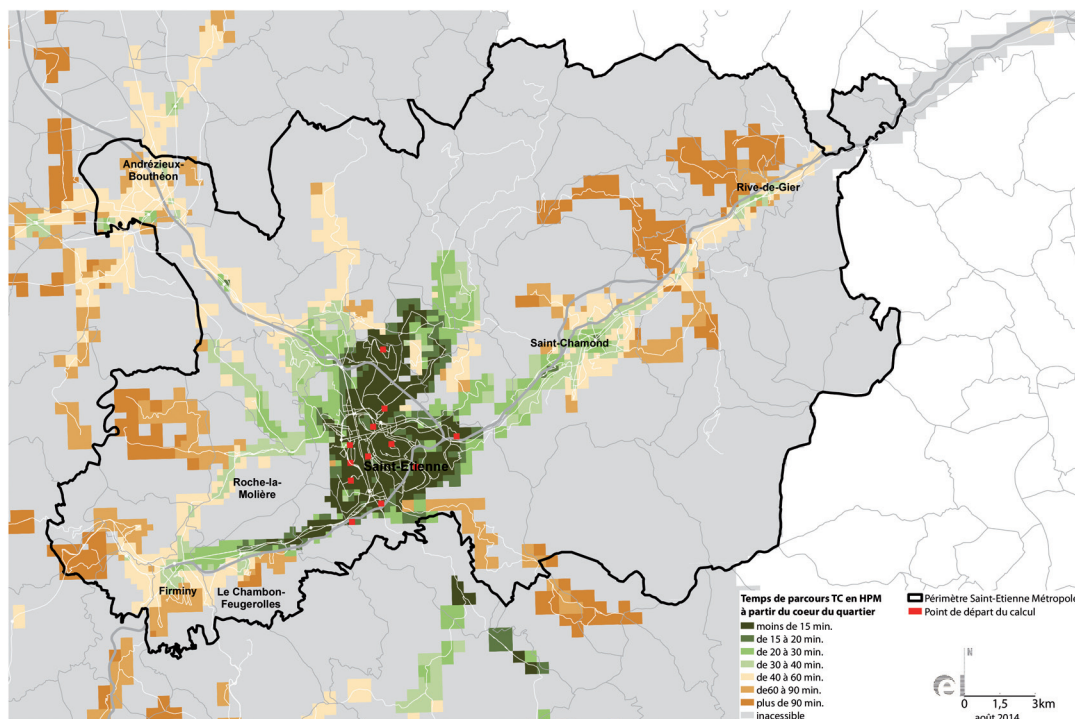
Crêt de Roc (Saint-Etienne)

© epures

(communes de couronne, centralités du Gier et de l'Ondaine...),

- Les quartiers péri-centraux : Cotonne, Rivière, Solaure, Dame-Blanche et quartiers Sud-Est, desservis par le réseau STAS, sont bien connectés au reste de la ville de Saint-Etienne et parfois au-delà.

Accessibilité en transports collectifs depuis le quartier de Saint-Etienne le plus proche



Source : modèle multimodal des déplacements - epures

- Les quartiers de Montreynaud et Terrenoire, bien que directement desservis par le réseau STAS, bénéficient d'une connexion plus locale et apparaissent assez isolés du reste de la ville, les ruptures de charge pour accéder au reste du réseau dégradant rapidement les temps de parcours.

Volume d'emplois accessibles en moins de 30 minutes en TC

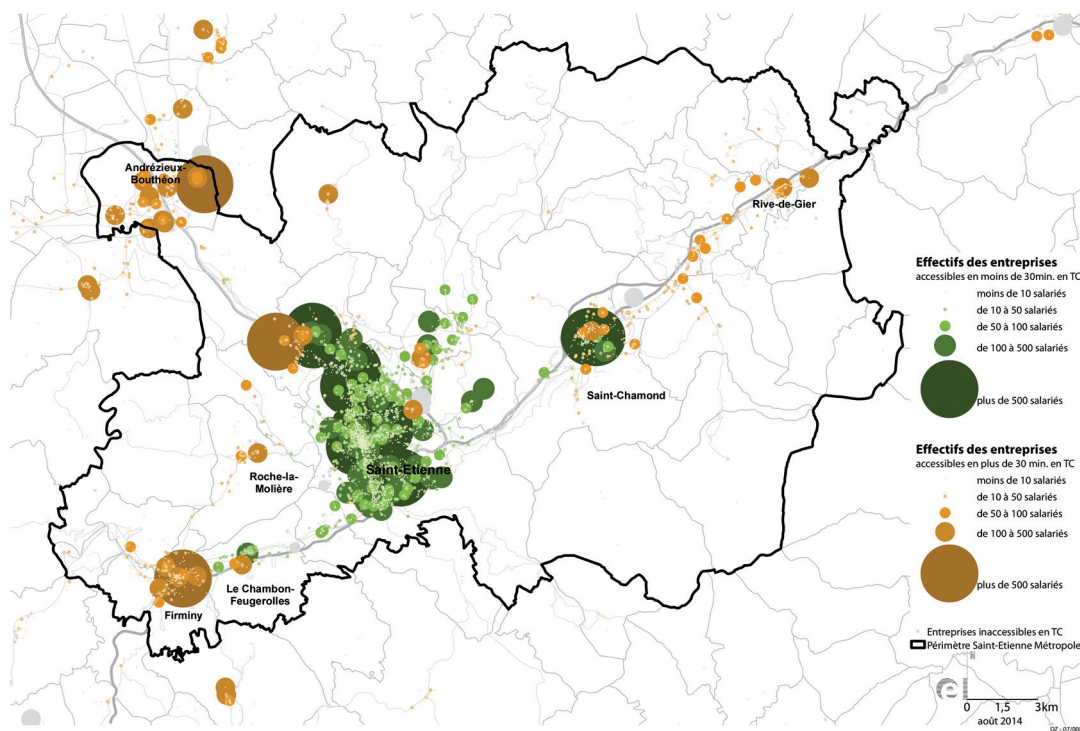
Le nombre d'emplois accessibles en moins de 30 minutes de transports collectifs varie fortement d'un quartier à l'autre de Saint-Etienne. Si ce chiffre se situe entre 61 000

et 72 000 emplois pour les quartiers centraux évoqués précédemment (soit 44 à 52% des emplois de SEM), il est de 36 000 à 47 000 pour les quartiers péricentraux. Depuis les quartiers de Terrenoire et Montreynaud, respectivement 26 000 et 34 000 emplois sont accessibles, représentant 20 à 25% des emplois de l'agglomération. Ces chiffres peuvent paraître faibles en comparaison des autres quartiers prioritaires de la ville mais restent tout de même plus élevés que pour la grande majorité des autres quartiers de SEM.

Parmi les 10 grandes zones

d'emploi étudiées (cf. carte p.3), l'hypercentre stéphanois se dégage nettement puisqu'il est accessible en moins de 30 minutes de transports collectifs depuis tous les quartiers prioritaires de la ville excepté Montreynaud. Le Technopole et le CHU sont ensuite les deux zones les plus rapidement accessibles (temps inférieur à 30 minutes pour 5 quartiers sur 12). A contrario, les zones d'Andrézieux-Bouthéon, de Rive-de-Gier, de Saint-Chamond et de Firminy-Fraisses-Unieux, sont très difficilement accessibles avec des temps de parcours systématiquement et souvent largement supérieurs à 1 heure.

Accessibilité à l'emploi en transports collectifs depuis le quartier de Saint-Etienne le plus proche



Source : modèle multimodal des déplacements - epures

Les quartiers de l'Ondaine

Les communes de l'Ondaine rassemblent 17% des DEFM de l'agglomération. 5 communes seront signataires du prochain contrat de ville. Les 15 quartiers étudiés représentent 22 800 habitants soit 34% de la population de l'Ondaine et concentrent 33% des DEFM de ce secteur.

Depuis les quartiers de l'Ondaine, les secteurs accessibles en transports collectifs se dessinent grâce aux lignes essentielles STAS 1 et 2, et à l'offre TER de la Région Rhône-

Alpes. L'accès en moins de 30 minutes TC se concentre dans la vallée de l'Ondaine et le long de la RD3 traversant Roche-La-Molière :

- L'ensemble des quartiers sont bien connectés au centre-ville de Firminy.

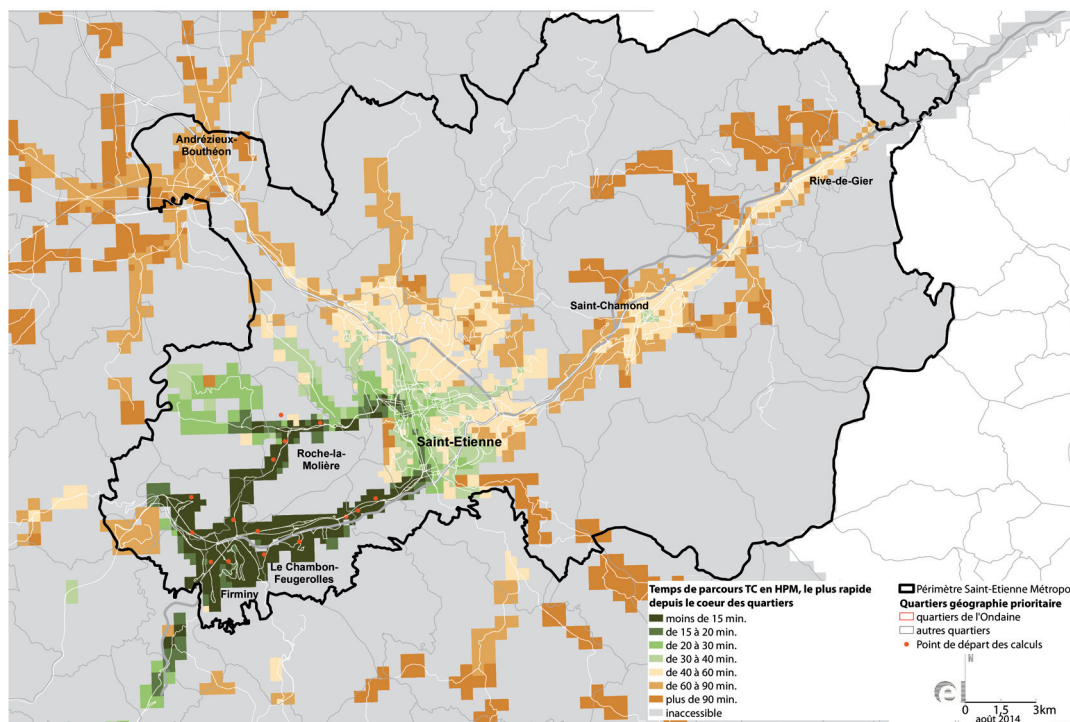
- Pour rejoindre Saint-Etienne à partir des quartiers de Gaffard (Le Chambon-Feugerolles), La Romière (Le Chambon-Feugerolles), Val Ronzière (Unieux) ou encore Cote Quart (Unieux), il est nécessaire d'effectuer une correspondance TC, ce qui pénalise les temps de parcours (supérieurs à 40 minutes).



Quartier de Layat (Firminy)

- Les quartiers de la Côte Durieux (Roche-la-Molière), Montrambert/Méline (La Ricamarie), Centre-Ville/le Montcel (La Ricamarie) ou encore Montrambert/Poncharra (Le Chambon-Feugerolles) bénéficient, quant à eux, d'un meilleur accès au centre-ville de Saint-Etienne (20 à 40 minutes).

Accessibilité à l'emploi en transports collectifs depuis le quartier de l'Ondaine le plus proche



Source : modèle multimodal des déplacements - epures

Volume d'emplois accessibles en moins de 30 minutes en TC

On observe de grandes disparités entre les quartiers du secteur de l'Ondaine concernant l'accès à l'emploi en transports collectifs. En fonction du quartier, le volume d'emplois accessibles en moins de 30 minutes en TC varie de 2 000 (Fond de Roche à Roche-la-Molière) à 39 500 emplois (Montrambert/Méline à La Ricamarie):

- 4 quartiers de l'Ondaine

profitent de la proximité des emplois situés à Saint-Etienne et accessibles en moins de 30 minutes en TC. En effet, à partir de la Côte Durieux (Roche-La-Molière), de Montrambert/Poncharra/Cotatay (Le Chambon-Feugerolles) et des deux quartiers prioritaires de la Ricamarie, le nombre d'emplois accessibles est compris entre 23 000 et 39 500 emplois,

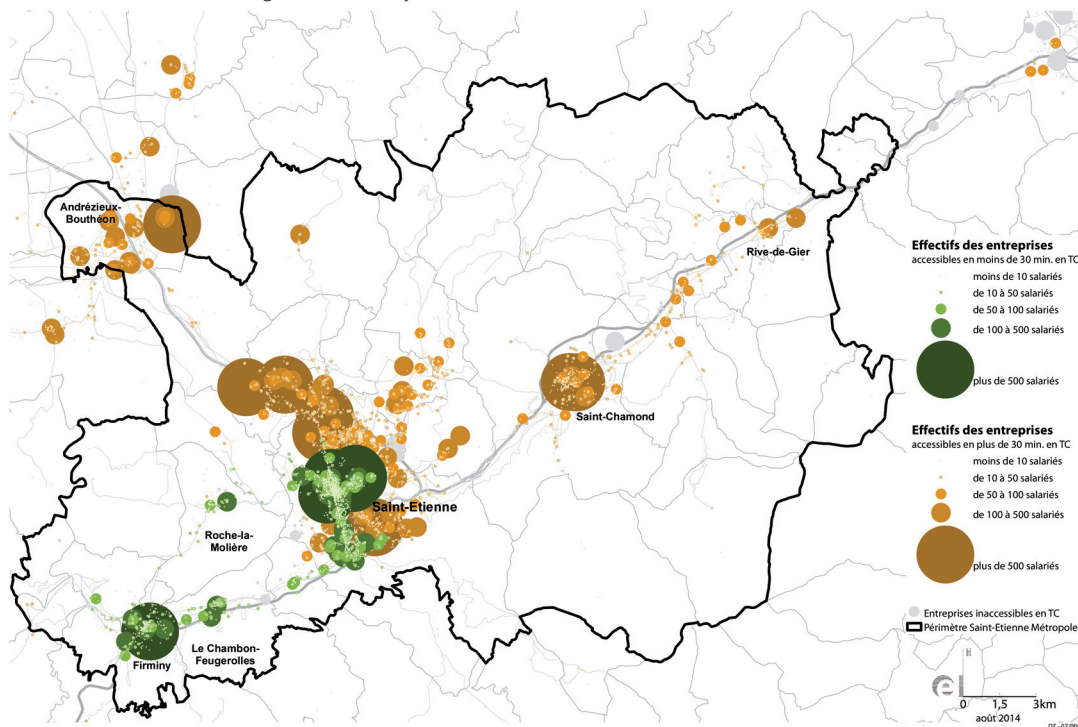
- pour les 11 autres quartiers de l'Ondaine, le nombre d'emplois accessibles en moins de 30 minutes en TC n'excède pas 16 000 emplois.

Mis à part l'hypercentre de Saint-Etienne pour les 4 premiers quartiers précédemment cités, les zones d'emplois accessibles en moins de 30 minutes en TC sont principalement situées dans l'Ondaine:

- la zone de Charles Chana peut être rejointe depuis les quartiers de Roche-la-Molière, de Firminy, de la Malafolie (Le Chambon-Feugerolles) ou encore de Côte Quart (Unieux),

- la zone Fraisses-Unieux-Firminy est accessible depuis les quartiers d'Unieux.

Accessibilité à l'emploi en transports collectifs depuis au moins un des quartiers de l'Ondaine (La Ricamarie, le Chambon-Feugerolles, Firminy, Unieux, Roche-la-Molière)



Source : modèle multimodal des déplacements - eures

Les quartiers du Gier

Les communes de la vallée du Gier rassemblent 18% des DEFM de l'agglomération. 5 communes seront signataires du prochain contrat de ville. Les 9 quartiers proposés concentrent 48% des DEFM de ce secteur alors qu'ils représentent 36% de la population de la vallée du Gier.

Comme le montre la cartographie ci-dessous, l'accessibilité en transports collectifs à partir des quartiers prioritaires de ce secteur se limite à la vallée du Gier. Cette tendance traduit une desserte très locale se concentrant sur un axe allant de Saint-Chamond à Rive-de-Gier et sur des distances

à parcourir plus importantes que dans l'Ondaine. D'une manière générale :

- plus de 60 minutes en transports collectifs sont nécessaires pour accéder à la plupart des quartiers de la ville de Saint-Etienne,

- le temps en transports collectifs pour accéder aux secteurs de l'Ondaine, de la Couronne ou encore de la Plaine du Forez est supérieur à 60 minutes (voire même à 90 minutes).

Cependant, les 9 quartiers du Gier ne bénéficient pas du même niveau d'accessibilité :

- les quartiers prioritaires de la ville de Saint-Chamond (excepté celui de Fonsala),

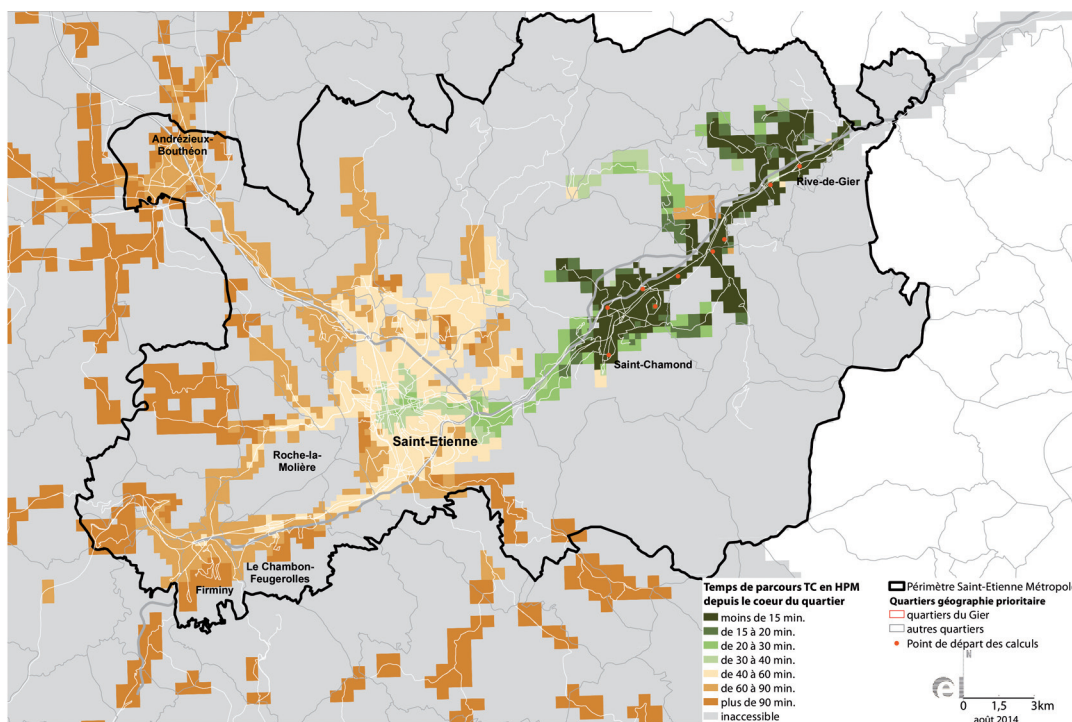


Rue Oriol (Saint-Chamond)

profitent de leur proximité géographique avec la ville de Saint-Etienne et de la desserte de la ligne 5 (ligne essentielle du réseau STAS), et peuvent accéder à l'ensemble des quartiers de Saint-Etienne entre 40 et 60 minutes,

- l'accès en moins de 40 minutes en TC à Châteaureux est limité aux deux seuls quartiers d'Izieux et du centre-Ville de Saint-Chamond.

Accessibilité en transports collectifs depuis le quartier du Gier le plus proche



Source : modèle multimodal des déplacements - epures

Volume d'emplois accessibles en moins de 30 minutes en TC

Le volume d'emplois accessibles en moins de 30 minutes en transports collectifs est compris entre 7 000 et 17 000 suivant les quartiers, soit 5% à 13% des emplois de l'agglomération. Ces faibles valeurs sont liées à la fois à la localisation des emplois (majoritairement situés dans Saint-Etienne) et à l'éloignement géographique des quartiers du Gier par rapport au reste du territoire, qui allonge les temps de parcours à destination des autres secteurs de l'agglomération. En effet, depuis les quartiers du Gier, l'accès à l'offre TER, qui semble être la plus adaptée pour accéder aux

emplois, nécessite des temps de marche assez longs ou un accès à la gare en transport collectif urbain, moyennant une correspondance.

L'accès en voiture particulière aux 10 grandes zones d'emplois référencées nécessite la plupart du temps moins de 30 minutes depuis les quartiers prioritaires du Gier, ce qui rend ce mode nettement plus performant que les TC. A durée équivalente, seules les zones d'emploi situées dans le Gier sont parfois accessibles en transports collectifs :

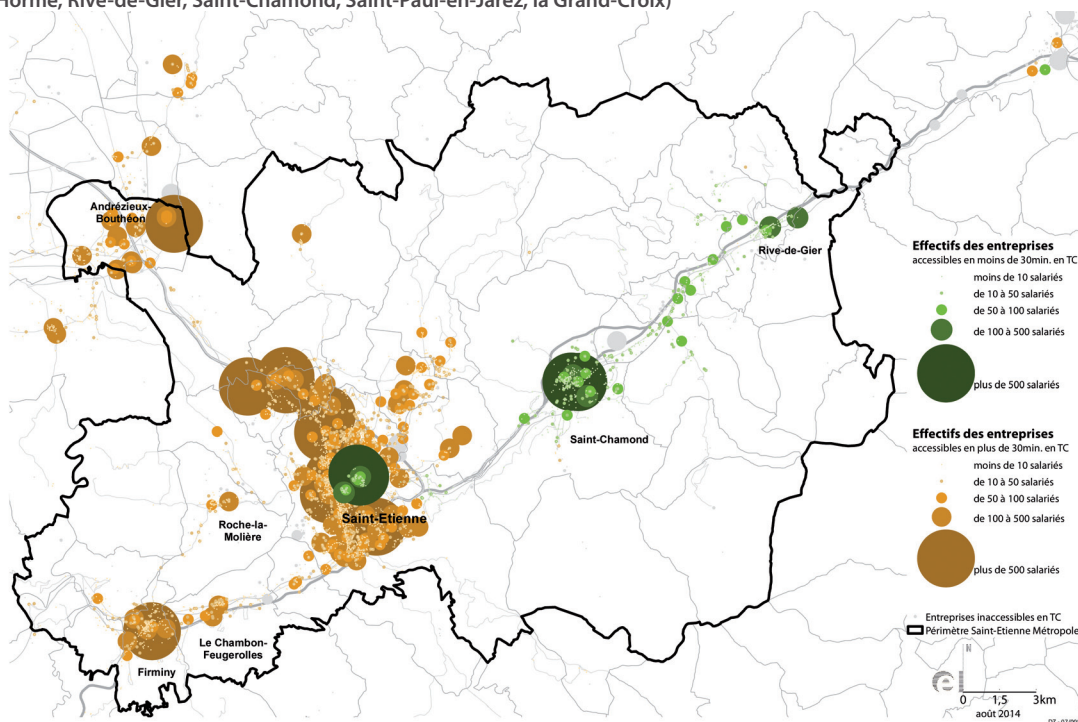
- la zone d'emploi Entrée Est (Rive-de-Gier) est accessible en moins de 30 minutes en TC à partir des quartiers prioritaires

de Rive-de-Gier, l'Horme et Saint-Paul-en-Jarez. Depuis les autres quartiers plus de 35 minutes sont nécessaires.

- la zone d'emploi de Stelytec apparaît particulièrement difficile d'accès en TC : excepté depuis les quartiers de Saint-Julien et du centre-ville de Saint-Chamond, pour lesquels les temps de parcours sont inférieurs à 30 minutes, les temps d'accès depuis les autres quartiers du Gier sont systématiquement supérieurs à 40 minutes

L'accès aux 8 autres zones d'emplois étudiées, non situées dans le Gier, demande systématiquement plus de 35 minutes de TC.

Accessibilité à l'emploi en transports collectifs depuis au moins un des quartiers du Gier (l'Horme, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Paul-en-Jarez, la Grand-Croix)



Source : modèle multimodal des déplacements - epures

Le quartier de la Chapelle

La ville d'Andrézieux-Bouthéon héberge 3% des DEFM de Saint-Etienne Métropole. Le quartier de la Chapelle centralise 43% des DEFM de la commune alors qu'il représente 36% de la population communale.

Depuis le quartier de la Chapelle, les réseaux de transports collectifs STAS (lignes 37 et 38) et TIL (lignes 101, 105, 107, 111 et 120), permettent un bon accès :

- à la plaine du Forez, en particulier aux communes de Saint-Marcellin en Forez, Saint-Just-Saint-Rambert, Montbrison et Montrond-les-Bains,
- à la porte d'entrée nord de la

ville de Saint-Etienne et à Saint-Priest en Jarez.

Avec des temps de parcours supérieurs à 1 heure, l'accès en transports collectifs aux secteurs de l'Ondaine et du Gier est plus difficile.

Volume d'emplois accessibles en moins de 30 minutes en TC

Plus de 17 500 emplois sont accessibles à moins de 30 minutes en transports collectifs du quartier de La Chapelle. Parmi ces emplois, 62% sont situés dans SEM (Andrézieux-Bouthéon et entrée nord de Saint-Etienne), les autres sont situés dans la communauté d'agglomération de Loire Forez (Saint-Cyprien, Bonson, Saint-Just-Saint-Rambert) ou dans la

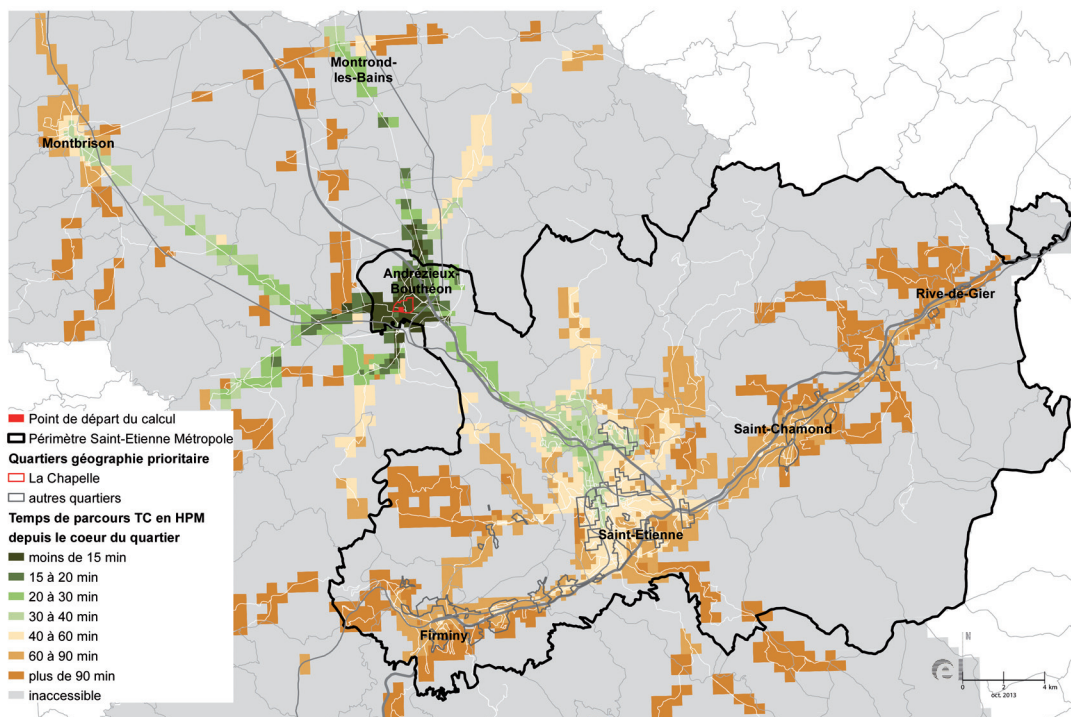


Quartier de La Chapelle (Andrézieux-Bouthéon)

communauté de communes du Pays de Saint Galmier (Veauche, Veauchette).

Parmi les zones d'emploi étudiées, seule la zone de SIPAB à Andrézieux-Bouthéon est située à moins de 30 minutes. L'Hôpital Nord et l'hypercentre de Saint-Etienne sont ensuite les deux zones les plus rapidement accessibles et peuvent être rejointes en moins de 45 minutes.

Accessibilité en transports collectifs depuis le quartier de La Chapelle



Source : modèle multimodal des déplacements - epures

Conclusion : vers une typologie des quartiers

L'analyse de l'accessibilité des 36 quartiers prioritaires de Saint-Etienne Métropole, a permis de dégager une classification des quartiers à partir de trois indicateurs :

- le **niveau de desserte en TC**, qualifiant l'offre présente dans le quartier (ou à proximité),
- le **volume d'emplois accessibles** en moins de 30 minutes en transports collectifs
- le **nombre de zones d'emplois accessibles⁴** en moins de 30 minutes en transports collectifs.

Il est important de noter que parmi les 36 quartiers :

- 5 sont desservis par le tramway et 7 se situent à proximité d'une gare, pouvant ainsi profiter de l'offre ferroviaire régionale.
- 2 cumulent les deux types d'offres (tramway et TER).



© epures

Gare de Firminy

- 26 sont desservis par au moins une ligne essentielle du réseau STAS.

Il faut également noter que d'une manière générale, les quartiers de la ville de

Saint-Etienne présentent l'accessibilité la plus large :

- les quartiers de Tarentaize et de Crêt-de-Roc à Saint-Etienne sont les seuls accédant à tous les niveaux d'offre de transports collectifs urbains (tramway, lignes de bus essentielles, principales et de proximité) ainsi que le TER.



Place Hôtel-de-Ville (Saint-Etienne)
Tramway

- le quartier du Soleil comptabilise le plus grand nombre d'emplois accessibles en moins de 30 minutes en TC (72 000 emplois). Le quartier de Crêt-de-Roc, avec 70 600 emplois accessibles, se place en seconde position. Ces deux quartiers sont en effet les seuls à partir desquels il est possible de rejoindre 4 des 10 grandes zones d'emplois listées en moins de 30 minutes en TC.

La typologie des quartiers obtenue (cf. tableau page suivante) s'organise autour de 4 grandes catégories :

- Les **quartiers du centre-ville de Saint-Etienne** (4 quartiers, en rouge dans le tableau), qui profitent de la proximité des emplois localisés dans la ville centre mais aussi des emplois localisés dans les autres

communes de l'agglomération et directement desservis en transport collectif.

- Les **quartiers périphériques de Saint-Etienne et de la Ricamarie** (8 quartiers, en orange dans le tableau) bénéficiant d'une bonne desserte en transport collectif leur permettant d'accéder à un nombre conséquent d'emplois notamment dans Saint-Etienne.
- Les **quartiers de centre-ville des autres communes de l'agglomération**. Ces quartiers sont directement desservis par une ligne essentielle et permettent d'accéder à plus de 10 000 emplois en moins de 30 minutes en TC (12 quartiers, en jaune dans le tableau). Dans ce groupe se retrouvent aussi les quartiers de Montreynaud et de Terrenoire à Saint-Etienne.



Ligne 3 La Cotonne - Terrenoire

- Les **quartiers excentrés**, pour lesquels peu d'alternatives efficaces à l'usage de la voiture existent. Ces quartiers peuvent être desservis par une ligne essentielle mais ne profitent pas de la proximité des volumes d'emploi proposés sur le territoire du Sud Loire (13 quartiers, en bleu dans le tableau).

⁴Parmi les 10 grandes zones d'emploi de SEM étudiées.

Classification des quartiers par Scoring

Liste	Quartiers	Total Classes	Classement niveau de service TC	Classement Nombre d'emplois accessibles en moins de 30 min. en TC	Classement Nombre de zone d'emplois accessibles en moins de 30 min. en TC
1	ROCHE-LA-MOLIERE - Fond de Roche	53	11	37	5
2	FIRMINY - Fontrousse	52	11	36	5
3	UNIEUX - Val Ronzière	49	10	35	4
4	SAINT-CHAMOND - Fonsala	47	10	32	5
5	SAINT-CHAMOND - Izieux-Le Creux	46	10	31	5
6	GRAND-CROIX - Le Dorlay-Burlat	46	7	34	5
7	LE CHAMBON-FEUGEROLLES - Gaffard	43	10	28	5
8	UNIEUX - Côte Quart - Vigneron	42	10	29	3
9	LE CHAMBON-FEUGEROLLES - Centre ville - Romière	41	10	26	5
10	RIVE-DE-GIER - Centre ancien	41	4	33	4
11	L'HORME - Cours Marin	39	7	27	5
12	RIVE-DE-GIER - Le Grand Pont	38	4	30	4
13	SAINT-CHAMOND - Saint-Julien	37	7	25	5
14	LE CHAMBON-FEUGEROLLES - La Malafolie	34	8	22	4
15	FIRMINY - Firminy Vert/Sous-Paulat	34	7	24	3
16	SAINT-PAUL-EN-JAREZ - Les Pins/La Bachasse	34	7	23	4
17	FIRMINY - Layat/Bas Mas/République	33	8	21	4
18	ANDREZIEUX-BOUTHEON - La Chapelle	31	10	17	4
19	ROCHE-LA-MOLIERE - La Varenne	31	8	20	3
20	ROCHE-LA-MOLIERE - La Piotière	30	8	19	3
21	ROCHE-LA-MOLIERE - Côte Durieux	27	8	16	3
22	LE CHAMBON-FEUGEROLLES -Montrambert/Poncharra/Cotatay	26	8	14	4
23	SAINT-ETIENNE - Terrenoire	26	7	15	4
24	SAINT-CHAMOND - Centre ville	26	4	18	4
25	SAINT-ETIENNE - Montreynaud	24	8	13	3
26	SAINT-ETIENNE - Quartiers sud-est	20	6	10	4
27	LA RICAMARIE - Centre ville-Le Montcel	20	4	12	4
28	SAINT-ETIENNE - Dame Blanche	19	9	6	4
29	SAINT-ETIENNE - La Cotonne	19	7	8	4
30	LA RICAMARIE - Montrambert-Méline	18	5	9	4
31	SAINT-ETIENNE - Solaure	18	3	11	4
32	SAINT-ETIENNE - Tardy	14	7	5	2
33	SAINT-ETIENNE - Rivière Valbenoite	14	3	7	4
34	SAINT-ETIENNE - Soleil	8	6	1	1
35	SAINT-ETIENNE - Chavanelle Saint Roch	7	2	3	2
36	SAINT-ETIENNE - Tarentaize - Beaubrun - Séverine	7	1	4	2
37	SAINT-ETIENNE - Crêt de Roc - Ferdinand - République	4	1	2	1

Source : epures



© epures



46 rue de la télématique
CS 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com - web : www.epures.com



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés.
www.fsc.org

